



ÉCOLE DE GESTION

Microprogramme de 1er cycle en pratiques de gestion

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 23 janvier 2013. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

1er cycle

CRÉDITS

6 crédits

TRIMESTRES D'ADMISSION

Automne, Hiver

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps partiel

LIEUX

Campus principal de Sherbrooke, Campus de Longueuil

PARTICULARITÉ*

Programme à accès restreint

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 450 463-1835, poste 67363
- 1 888 463-1835, poste 67363 (numéro sans frais)
- 450 670-1848 (télécopieur)
- clb.eg@USherbrooke.ca
- [Site Internet](#)

OBJECTIF(S)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition des savoirs reliés à la pratique de gestion en entreprise;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Activités pédagogiques à option - 6 crédits

Deux activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et hors campus : admission aux trimestres d'hiver et d'automne

Condition(s) générale(s)

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition(s) particulière(s)

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de services avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel